

COMPTE-RENDU

Marine Linglart
Delphine Lemoine

Concertation n°5

17 juin 2015

Atelier 3

Introduction

Une vingtaine de personnes est venue pour participer à ce troisième atelier ayant pour sujet « Une simulation de bâti sur le projet », leur permettant de s'exprimer à travers un exercice. Le but de cet atelier de concertation a été d'appréhender avec les habitants la notion d'organisation spatiale à l'échelle d'un quartier, en réfléchissant sur des éléments comme la position du bâti, la hauteur et l'orientation de ceux-ci, les connexions par la voirie au sein même du quartier mais aussi avec ceux avoisinant, tout en assurant une certaine qualité paysagère.

Après un bref rappel sur les enjeux environnementaux et urbains présents à Octeville-sur-mer, Marine Linglart a présenté les objectifs d'un programme environnemental et urbain durable, a montré des exemples d'organisation spatiale au sein d'écoquartiers existants, pour ensuite discuter autour d'un scénario d'aménagement possible à Octeville. L'atelier s'est terminé sur un exercice pour lequel les participants ont dû mettre en œuvre une esquisse de projet, sur les différents secteurs compris dans l'étude, à l'organisation du bâti.

Exercice

Nous leur avons demandé de placer sur de grands fonds de plan des cubes représentant du bâti :

- 1 cube = 10 x 5 mètres
- 1 cube = 1 bâtiment individuel.

Les tables devaient respecter les objectifs de nombre de logements par secteur, allant de 50 à 80 et dans un objectif global pour tous les secteurs à urbaniser d'environ 500 sur 20 ans, et par conséquent placer un nombre de cubes suffisant. Les autres éléments à prendre en

compte étaient la position du bâti, les formes, la hauteur, l'orientation et l'exposition au soleil, l'imperméabilisation des sols et la limitation de leur artificialisation, les déplacements doux, la disponibilité de logements pour tous, et enfin la gestion des transitions paysagères.

Les personnes devaient également dessiner les voiries représentant les voies d'accès aux quartiers et les voies permettant de se déplacer dans ceux-ci.

Les photos suivantes montrent les résultats obtenus :



Secteur « Centre-ville »



Secteur « Stade M. Adam »



Secteur « Ex-zone de crash aéroportuaire »



Secteur « Hautes-Vallées Est »



Secteur « Hautes-Vallées Ouest »

Les secteurs qui ont été travaillés sont : le Centre-ville, le stade M. Adam, les hautes vallées et la ex-zone de crash de l'aéroport. Dans l'ensemble, les consignes ont été relativement bien suivies. Il y a seulement la table qui travaillait sur la partie Ouest des Hautes-Vallées qui n'a pas réussi à se lancer dans l'exercice.

Le groupe « centre-ville » avait pour contrainte supplémentaire la prise en compte de la zone de risque d'inondation présente dans le secteur qui interdit toute construction. Ils ont fait le choix de délocaliser la poste dans la rue principale et de décaler le jardin d'enfants. Ils proposent également une amélioration du parking avec une végétalisation (arbres) du secteur. Le bâti présenté comprend de petits collectifs et du R+1 ou R+1+combles.

Le groupe « stade » a bien insisté sur la notion de l'orientation du bâti pour prendre en compte l'accès au soleil et l'exposition. Ils ont choisi de placer sur ce secteur un bâtiment réservé aux personnes âgées, type béguinage ou maisons de Marianne. Dans un contexte de mixité sociale et générationnelle, ils ont également décidé de placer des maisons individuelles, des maisons accolées et des petits collectifs de deux étages. Les voiries n'ont pas été dessinées, mais le parking a été localisé à l'entrée est, pour limiter les véhicules dans le quartier.

Le groupe « de l'ex-zone de crash » a été confronté à un secteur où l'objectif en nombre de logements est un des plus importants. Pour y répondre, ils ont proposé une certaine variété de bâti : barres locatives de petits collectifs, des maisons individuelles, en bandes et des garages. Une voie d'accès dessert les maisons et une autre les collectifs.

Enfin, le groupe des « Hautes-Vallées Est » a proposé un quartier mixte pour lequel ils ont bien pris en compte la topographie en pente dans l'optique de transition paysagère. Près du lotissement, des logements individuels pour les jeunes et les couples, du pavillonnaire pour les familles et au niveau le plus bas de la pente des petits collectifs. Deux voies sont créées pour desservir les bâtiments dont une se termine en piste cyclable pour rejoindre le chemin de promenade déjà existant.